ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958 — CIRCONSCRIPTION DE BASTIA

Electrices, Electeurs,

Le Chef du Gouvernement a souhaité la plus large confrontation des tendances.

Or il se trouvait que la formation à laquelle j'ai consacré une vie de fidélité était absente de la compétition dans la circonscription de Bastia, alors même qu'elle est représentée dans celle de Corte-Sartène et d'Ajaccio.

De nombreux amis m'ont demandé de combler cette lacune et c'est fait.

Bien sûr, nos détracteurs s'efforcent de nous couvrir de l'opprobre du Mendesisme. Nul n'ignore qu'en Avril 1957, vingt cinq Conseillers Généraux de la Corse se rendirent spécialement au Congrès de Paris pour combattre les thèses de M. Mendès-France. Avec mon remplaçant éventuel le Docteur Nicolas Semidei nous étions de ces vingt cinq dont l'opposition a finalement porté ses fruits.

Nul n'ignore, non plus, que mon Canton est parmi ceux qui ont donné le plus fort pourcentage de OUI au référendum.

Ceci dit, j'exerce depuis trente années à Bastia, MA VILLE NATALE, la profession que l'on sait. Depuis quatorze années j'appartiens au Conseil Général dont il m'advint de présider les travaux. Dans aucune de ces activités je ne me suis comporté en amateur.

Je remplirai, je le crois, le mandat que j'ai l'honneur de briguer avec le sérieux et la foi qu'il exige et sur le plan national et sur le plan départemental.

Sous une direction providentielle la France vient de franchir un cap redoutable. Un avenir généreux s'offre à elle si elle sait conserver son idéal républicain.

L'ALGERIE demeure installée au premier rang de nos préoccupations. Tout en souhaitant l'arrêt de l'effusion de sang, nous pensons que France et Algérie sont indispensables l'une à l'autre et, partant, inséparables. Dans leur immense majorité les populations musulmanes et européennes ont fait confiance au Général de Gaulle. La sagesse commandera au nouveau parlement de l'aider à trouver une solution équitable, et durable.

Il faut enfin et résolument s'acheminer vers la construction de l'Europe, la bâtir politiquement, avec hardiesse et non sur de simples traités commerciaux ou militaires.

Dans le domaine social, notre pays est déjà doté d'institutions qui comptent parmi les plus avancées de l'Europe. Nous nous devons d'assurer leur évolution et nous disons : « Tout progrès dans l'équilibre et dans l'harmonie économique de la Nation, devra être justement réparti. Les plus pauvres devront en être les premiers bénéficiaires ».

Notre programme financier se résume ainsi : Equilibre budgétaire, développement du commerce extérieur, accroissement du niveau de vie, assurance chômage, réforme de l'enseignement, construction de 400.000 logements par an.

Mais à côté de ces objectifs généraux, la Corse, en tant qu'Ile, pose à ses parlementaires un problème particulier et vital.

La prospérité de la France ne peut être assurée que par celle de tous les départements ou régions qui la constituent. A CE TITRE LE PROBLEME CORSE DOIT ETRE POSE COMME UN PROBLEME NATIONAL

Certes une amorce intéressante d'expansion est réalisée dans les domaines agricole et touristique. Mais les difficultés inhérentes à l'insularité demeurent et elles demeureront tant que l'on n'aura pas compris que LA CORSE EST UNE REGION PARTICULIERE A LAQUELLE IL FAUT APPLIQUER UN REGIME PARTICULIER.

C'est celà qu'il faudra faire entendre.

C'est celà qu'il faudra faire admettre.

C'est sur celà qu'il faudra revenir, sans relâche, jusqu'au succès.

Nanti de la confiance de ma circonscription, je me sentirai assez de courage et de persévérance pour l'obtenir

Vive la CORSE !
Vive la REPUBLIQUE !
Vive la FRANCE !
Vive De GAULLE !

JEAN ZUCCARELLI
Avocat
Conseiller Municipal de Bastia
Président du Conseil Général de la Corse

Docteur Nicolas Semidei
Conseiller Général
Maire de Velone Orneto

Imp. Costa-Bastia - Nov. 1958